

# MAITRISE D'ŒUVRE ET CONDUITE DE TRAVAUX



SOLIHA Charente accompagne les propriétaires à chaque étape de leurs projets pour la réalisation de leurs travaux.

Le suivi du dossier s'effectue **avant, pendant et après les travaux.**

## SOLIHA S'ENGAGE A :

- **Rendre compte** au Maître d'ouvrage, toute insuffisance, erreur, malfaçon ou imperfection qu'il viendrait à constater.
- **Transmettre**, si besoin est, aux membres des différents corps d'état intéressés à l'ouvrage, les ordres écrits, signés du Maître d'Ouvrage, notamment en ce qui concerne les travaux supplémentaires qui seraient décidés par celui-ci.
- **Être présent** lors de la réception de l'ouvrage et donner au Maître d'Ouvrage toutes les appréciations nécessaires en vue de la formulation des observations et réserves qui paraîtraient utiles.



## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA MAITRISE D'ŒUVRE :

### Étape 1 : études de diagnostic

Une analyse de la perception architecturale du bâti existant est fournie

### Étape 2 : études d'avant-projet

- ↳ Proposition d'une ou plusieurs solutions d'ensemble

- ↳ Établissement d'une estimation d'un coût prévisionnel des travaux
- ↳ Vérification du respect des différentes réglementations
- ↳ Définition des matériaux

### Étape 3 : études de projet

- ↳ Les formes, la nature et les caractéristiques des matériaux et les conditions de mise en œuvre sont précisées par les plans
- ↳ La synthèse des plans est établie
- ↳ Si nécessaire, le dossier d'Autorisation de Travaux ou le Permis de Construire est établi

### Étape 4 : direction de l'exécution

- ↳ SOLIHA s'assure que les documents et ouvrages en cours de réalisation respectent les études effectuées
- ↳ Il s'assure également que l'exécution des travaux est conforme aux prescriptions du ou des contrats travaux
- ↳ Les réunions de chantier sont organisées
- ↳ Le Maître d'Ouvrage est informé sur l'état d'avancement
- ↳ Les décomptes mensuels et le projet de décompte final établi par l'entreprise sont vérifiés

### Étape 5 : assistance à la réception des travaux

Les opérations préalables à la réception des travaux sont organisées.

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Vous pouvez contacter :

**Jean-Marc PRODHOMME**

[jm.prodhomme@solih.fr](mailto:jm.prodhomme@solih.fr) / 05-45-95-62-02